

« Bénissez, Seigneur, cette semence, et, par les mérites de notre bienheureux père saint Antoine, daignez la multiplier et la faire fructifier au centuple, en la préservant de la foudre et de la tempête. Vous qui vivez et réglez dans les siècles des siècles. *Amen.* »

« Et que la bénédiction de Dieu le Père, le fils et le Saint-Esprit descende sur cette semence. *Amen.* »

Voilà ce qui se pratiquait à Apt et probablement ailleurs au quatorzième siècle. On invoquait saint Antoine pour obtenir une abondante récolte. Le blé, c'est le pain ; sommes-nous bien loin du pain de saint Antoine ?

Mais il y a mieux, car nous y voici tout à fait.

A la suite de la bénédiction du blé de semence, on lit dans le bréviaire aptésien du quatorzième siècle, une bénédiction plus curieuse encore, *Benedictio ad pondus pueri*, qui nous fait connaître un autre usage d'un temps.

Les familles qui voulaient attirer les bénédictions célestes sur un enfant, et en même temps contribuer au soulagement des pauvres du bon Dieu, donnaient à un établissement de charité un poids de blé égal au poids même de l'enfant, qui était censé faire la bonne œuvre et qui devait en retirer le profit spirituel. Or, cette bonne œuvre se faisait en l'honneur de saint Antoine dont on invoquait la protection pour obtenir la faveur demandée.

Voici, du reste, la traduction de cette bénédiction, dont le rédacteur de la *Semaine d'Avignon* a trouvé le texte, dans un des vieux brévaires de l'église d'Apt.

« Par l'intercession des mérites et des prières de notre très glorieux père saint Antoine, Seigneur Jésus-Christ, nous demandons humblement à votre miséricorde que vous vouliez bien garder de tout mal, herpès, peste, épidémie, mortalité et fièvre dangereuse, votre serviteur ici présent, qui, en votre nom et en l'honneur de notre bienheureux père Antoine, met dans cette balance une quantité de froment égale au poids de son corps, pour le soulagement des pauvres infirmes qui gisent dans votre hôpital. Veuillez le conserver de longues années et permettre qu'il arrive jusqu'au soir de la vie, et, par les mérites et suffrages du saint que nous invoquons, daignez le faire parvenir jusqu'à votre saint et éternel héritage, le garder et le préserver de tous ses ennemis. Vous qui, étant Dieu, vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. *Amen.* »

« Ou je me trompe fort, remarque très à propos l'écrivain avignon-